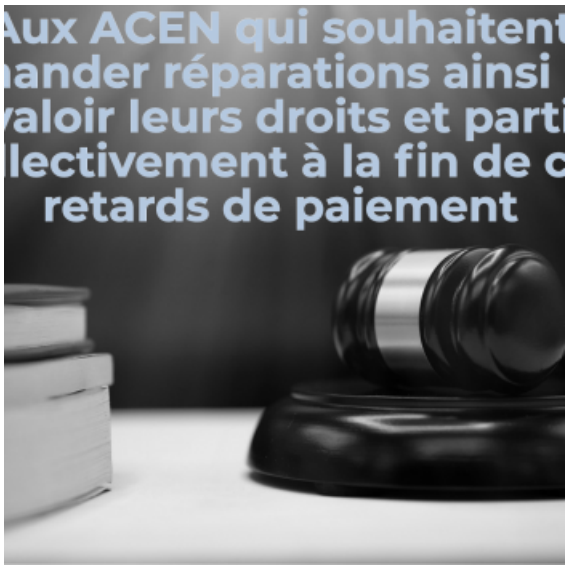
SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

La fin du bénévolat pour les ACEN !

ACEN JURIDIQUE



Le SEA UNSA ne souhaite pas en rester là concernant le retard de paiement de septembre de certains ACEN. Pour celles et ceux qui souhaitent demander réparations ainsi que faire valoir leurs droits..Le SEA via son avocat...

Le SEA UNSA ne souhaite pas en rester là concernant le retard de paiement de septembre de certains ACEN.

- En effet, en plus d'être une infraction, les ACEN notamment les nouveaux arrivants dans l'enseignement (bienvenue chez nous !) sont régulièrement victimes de retards de versement de salaire parfois jusqu'à plusieurs mois. Cette situation n'est pas acceptable de la part d'un employeur, qui plus est l'Etat, qui met en difficulté ses agents malgré ses grands discours de bienveillance lors de nos échanges.

Nous souhaitons accompagner nos adhérents afin de demander au Ministère de l'Agriculture un préjudice moral et financier.

- Pour cela, le SEA UNSA via son avocat a créé un courrier type à envoyer à notre ministère de tutelle

Nous vous accompagnons

Pour celles et ceux qui souhaitent demander réparations ainsi que faire valoir leurs droits et participer collectivement à la fin de ces retards de paiement récurrents pour nous, vous pouvez prendre contact avec vos élus. Nous pourrons vous expliquer l'action envisagée et les démarches qui en découlent.